

## Stage de formation à la fonction Commandant de Bord

CATEGORIE : A

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Transport et logistique - Personnel navigant du transport aérien**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : —

Code(s) ROME : —

Formacode : —

Date de création de la certification : **16/12/1991**

Mots clés : **transport public**, **commandement**, **helicoptere**, **Avion**

### Identification

Identifiant : **965**

Version du : **26/06/2015**

### Références

Texte(s) réglementaire(s) de référence :

- Règlement (CEE) n°3922/91 modifié (OPS1.955)

### Descriptif

#### *Objectifs de l'habilitation/certification*

Permet l'accès des copilotes (OPL) d'une entreprise (exploitant ou compagnie) à la fonction de commandant de bord, les forme au commandement de l'aéronef, les prépare à l'exercice des responsabilités de commandant de bord.

#### *Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP*

- aucun

#### *Descriptif général des compétences constituant la certification*

- maîtrise du vol sur aéronef multipilote,
- connaissance de la compagnie et de son manuel d'exploitation (manex),
- aptitude au commandement et à la prise de décisions,
- aptitude à l'encadrement de l'équipage technique et commercial.

#### *Modalités générales*

Le stage d'accession à la fonction de commandant de bord est dispensé en entreprise (exploitant ou compagnie) au bénéfice de ses copilotes. Il doit être spécifié dans le manuel d'exploitation et comprendre au minimum les éléments suivants :

- un entraînement dans un entraîneur synthétique de vol (STD, y compris l'entraînement type vol en ligne) et/ou entraînement en vol;

### Public visé par la certification

Salariés

- un contrôle hors ligne dans la fonction de commandant de bord;
- les responsabilités du commandant de bord;
- une adaptation en ligne en tant que commandant de bord sous supervision. Un minimum de 10 secteurs est requis pour les pilotes déjà qualifiés sur le type d'avion concerné;
- un contrôle en ligne en tant que commandant de bord ainsi que l'obtention des qualifications de compétence de route et d'aérodrome;
- des éléments de gestion des ressources de l'équipage.

Bien que la réglementation ne le précise pas, le stage devrait également comprendre une formation théorique et pratique, destinée à rafraîchir les connaissances générales du candidat (Manex, aéronef d'emploi) et à lui inculquer les connaissances spécifiques relatives à la fonction. Cette formation au sol inclura les éléments de formation au CRM (Cockpit Resource Management) du stage de commandement.

## Liens avec le développement durable

Aucun

## Evaluation / certification

### Pré-requis

- Détenir l'ATPL (licence de pilote de ligne certifiée au niveau II) et la qualification de l'aéronef d'emploi,
- Avoir effectué au minimum 1500 heures de vol dont 750 multipilote,
- Etre copilote en compagnie,
- et dans certaines compagnies, figurer sur une liste d'aptitude et avoir réussi à une évaluation des compétences du candidat portant sur sa potentialité à atteindre le comportement professionnel attendu pour un futur CDB.

### Compétences évaluées

Maîtrise ;

- du Manex,
- de l'aéronef d'emploi,
- de la conduite du vol

Aptitude à l'exercice des responsabilités du commandant de bord et à l'encadrement.

### Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

aucun

### Centre(s) de passage/certification

- Entreprise (compagnie)

La validité est Temporaire

6 mois (durée de validité du contrôle hors ligne)

**Possibilité de certification partielle :** non

Matérialisation officielle de la certification :

Modification du contrat de travail

## Plus d'informations

### *Statistiques*

Etablies par l'entreprise

### *Autres sources d'information*

—